

No. 6.

5e Session, 1er Parlement, 35 Victoria, 1872.

BILL

Acte à l'effet de ratifier une convention
faite entre la compagnie du Grand
Tronc de chemin de fer du Canada et
la compagnie du Pont International,
et pour d'autres fins.

BILL PRIVÉ

OTTAWA :

Imprimé par J. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, rue Rideau,
1872.